

Prêt entre bibliothèques

Le service du Prêt entre Bibliothèques (PEB) vous permet, via des réseaux de bibliothèques et centres de documentation, d'effectuer des demandes de fourniture de documents (originaux et reproductions). Si vous êtes à la recherche d'un document qui ne se trouve pas dans les collections du SCD, vous pouvez contacter l'un des deux services du PEB (rubrique "contacts").

Tarifs

	France		Etranger	
	Usagers 1*	Usagers 2**	Usagers 1*	Usagers 2**
Emprunt d'ouvrage	5,00 €	10,00 €	10,00 €	20,00 €
1ère tranche de photocopies (1 tranche = 50 pages)	3,00 €	6,00 €	5,00 €	10,00 €
Tranche supplémentaire	3,00 €	6,00 €	5,00 €	10,00 €

** usagers 1 : sans prise en charge / ** usagers 2 : frais pris en charge par un laboratoire, un UFR ou un centre de recherche*

Faire une demande de prêt en ligne

- * Demande d'article dans une autre université
- * Demande d'ouvrage ou de thèse dans une autre université

- *  Consultez le règlement du PEB
- *  Prise en charge du PEB par le laboratoire/la composante

Consultez la Foire aux questions 